



NOTE D'INFORMATION

A l'attention des habitants de La Buissière Secteurs de La Ville et de La Maladière.

Objet : Eau potable - Mise en place d'une chloration provisoire

Madame, Monsieur,

Certains habitants des secteurs de La Ville et de La Maladière sur la commune de La Buissière nous ont signalé la présence d'un « goût de vase » constaté sur l'eau du robinet.

Dans ce cadre, la commune - en lien avec le service des eaux du Grésivaudan - a mis en œuvre des actions de nettoyage de réservoir et de purges du réseau d'eau potable. Ces actions ont pour objectif d'éliminer d'éventuels dépôts et de désinfecter les ouvrages.

Une phase de chloration de l'eau distribuée va à présent être mise en œuvre provisoirement afin de poursuivre ce travail et de garantir les qualités gustatives (goûts, odeurs) de l'eau du robinet.

En conséquence, l'eau distribuée dans les secteurs de La Ville et de La Maladière est chlorée provisoirement à compter de ce jour et jusqu'à nouvel ordre. Les usagers peuvent dans ce cadre constater un goût de chlore. L'eau du robinet est propre à la consommation.

Nos services restent disponibles pour toutes informations complémentaires :

Service des eaux du Grésivaudan: servicedeseaux@le-gresivaudan.fr Tél : 04-76-99-70-00

Commune de La Buissière : communelabuissiere@orange.fr : Tél : 04 76 97 32 13

Le 27 juillet 2018